

## REUNION DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017

Le conseil municipal légalement convoqué, à la demande de Monsieur le Préfet, en vue de l'élection des délégués titulaires et suppléants à l'élection sénatoriale partielle qui se déroulera le dimanche 17 décembre 2017, s'est réuni ce jour, à 18h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Luc NOLET. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. (adjoints). Florence CHAMON. Thierry CORBERON. Denis LOROT. Xavier RATTE. François TURCIN. Danièle BROUIN. (conseillers municipaux).

Absents excusés : Lénia HOUEL (pouvoir F.CHAMON). Maurice BARBE (pouvoir G.ARNOUITS). Bruno DI BLAS (pouvoir D.LOROT). Damien GAUTHIER (pouvoir O.SAVARY). Xavier DUCHET (pouvoir D.BROUIN).

Secrétaire de séance : Olivier SAVARY.

Conseillers municipaux les plus âgés : L.NOLET. D.BROUIN.

Conseillers municipaux les plus jeunes : D.LOROT. F.CHAMON.

Le conseil municipal conformément aux articles L.284 et L.286 du code électoral doit élire trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

Candidats pour les 3 délégués titulaires : G.ARNOUITS. L.NOLET et O.SAVARY.

1<sup>er</sup> tour : il est passé au vote.

15 votants, 15 exprimés, la majorité absolue est donc de : 8.

Gérard ARNOUITS – 15 voix

Luc NOLET – 14 voix

Olivier SAVARY – 12 voix

CHAMON née PHILIPPE Florence – 1 voix

**Sont donc élus délégués titulaires : G.ARNOUITS. L.NOLET et O.SAVARY qui acceptent le mandat.**

Candidats pour les 3 délégués suppléants : F.CHAMON née PHILIPPE. D.BROUIN et X.RATTE.

1<sup>er</sup> tour : il est passé au vote.

15 votants, 15 exprimés, la majorité absolue est donc de : 8.

Florence CHAMON née PHILIPPE – 15 voix

Danièle BROUIN – 13 voix

Xavier RATTE – 13 voix

**Sont donc élus suppléants : F.CHAMON née PHILIPPE. D.BROUIN et X.RATTE qui acceptent le mandat.**

Séance levée à 18h 45mn.